

La FCO se réjouit de financer des partenariats dans le cadre desquels des organismes sans but lucratif n'ayant pas le statut d'organisme de bienfaisance (des intermédiaires) aident des organismes de bienfaisance et d'autres donateurs reconnus à accomplir leur mission. ([Voir Organismes de bienfaisance](#)).

**Le présent formulaire doit être rempli par l'organisme de bienfaisance.**

## Information sur le projet

Titre du projet:

## Organisme de bienfaisance reconnu ou autre **donataire reconnu**

Nom de l'organisme:

No. d'enregistrement:

Le projet visé par la présente entente contribue à l'accomplissement du mandat ou de la mission de notre organisme.

Nom: Courriel:

Titre: Téléphone:

## Organisme sans but lucratif n'ayant pas le statut d'organisme de bienfaisance ([voir Intermédiaire](#))

Nom de l'organisme:

Nom: Courriel:

Titre: Téléphone:

## Type de partenariat

**Veillez cocher la case de l'énoncé décrivant le mieux la nature de votre partenariat.**

**Consultant ([voir la section 3.1.1](#))** L'organisme qui n'est pas un organisme de bienfaisance convient d'exécuter des activités bien précises au nom de l'organisme de bienfaisance ou du donataire reconnu.

**Coentreprise ([voir la section 3.1.2](#))**  
Nous collaborons en vue de mener une activité de bienfaisance. Nous mettons nos ressources en commun pour réaliser des objectifs de bienfaisance en respectant les modalités de notre entente de coentreprise.

**Participant à un partenariat coopératif ([voir la section 3.1.3](#))**  
Nous collaborons étroitement avec l'organisme sans but lucratif à la réalisation d'une activité de bienfaisance. Au lieu de mettre nos ressources en commun et de se partager les responsabilités pour l'ensemble du projet, comme dans le cadre d'une coentreprise, chaque organisme se charge de certains aspects précis du projet.

## Direction et contrôle du projet

**Veillez préciser comment l'organisme de bienfaisance ou le donataire reconnu assurera le contrôle et la direction du projet ([voir la section 5.1](#)) en cochant la case d'un ou de plusieurs des énoncés ci-dessous.**

Préparer un accord écrit et en mettre en oeuvre les modalités. ([Voir la section 4.2](#))

Produire une description claire, complète et détaillée de l'activité à mener à l'intention de l'organisme sans but lucratif. ([Voir la section 4.3](#))

Assurer la surveillance et la supervision de l'activité. ([Voir la section 4.4](#))

Fournir de façon continue des directives claires, complètes et détaillées à l'organisme sans but lucratif (l'intermédiaire). ([Voir la section 4.5](#))

Veiller à ce que l'organisme sans but lucratif (l'intermédiaire) conserve séparément les fonds de l'organisme de bienfaisance et tienne des comptes et registres distincts. ([Voir la section 4.7](#))

Procéder à des transferts périodiques de ressources en fonction des résultats obtenus et documentés. ([Voir la section 4.6](#))

Autres (veuillez préciser):

## Signatures des représentants autorisés

**"Je confirme par la présente que j'ai lu et compris l'entente ci-dessus et que j'en respecterai les modalités":**

**Organisme de bienfaisance ou autre donataire reconnu**

Cadre supérieur (nom et titre)

Date

**Organisme sans but lucratif (Intermédiaire)**

Cadre supérieur (nom et titre)

Date

**NOTA: Le fait de remplir les champs ci-dessus indique que les parties identifiées approuvent l'entente comme si elles y avaient apposé leur signature.**

Références de l'ARC :

[Donateurs reconnus CG-010](#) (15 août 2011)

[Utilisation d'un intermédiaire afin de mener les activités d'un organisme de bienfaisance au Canada CG-004](#) (27 novembre 2020)

[Critère du bienfait d'intérêt public CPS-024](#) (10 mars 2006)